



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE N° 2010.1154**

Séance publique du

15 novembre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : MARCHÉ DE LOCATION, ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE HUIT SANITAIRES PUBLICS À ENTRETIEN AUTOMATIQUE - AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ - MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2010-472 DU 17 MAI 2010

Le 15/11/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le mardi 9 novembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Odile BONTHOUX, M. Jacques GARCON à M. Francis TAULAN, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER

Excusés sans pouvoir :

M. Robert FOUQUET, Mme Patricia LARNAUDIE

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



01.10

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -
Etudes Juridiques et Marchés Publics
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 15/11/10

RAPPORTEUR : M. Maurice CHAZEAU
CO-RAPPORTEUR(S) : M. Jules SUSINI

Politique Publique : GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : MARCHÉ DE LOCATION, ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE HUIT SANITAIRES PUBLICS À ENTRETIEN AUTOMATIQUE - AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ - MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2010-472 DU 17 MAI 2010 - Décision du Conseil

Mes chers collègues,

Le contrat de location, entretien et maintenance de **neuf** sanitaires à entretien automatique, répartis sur le territoire de notre commune, arrive à échéance le 10 novembre 2010.

Dans ce but, nous avons décidé le 17 mai 2010 (par délibération n° 2010-472) de renouveler la mise à disposition de neuf équipements en réponse aux attentes des usagers en matière de salubrité et de service au public, et nous avons autorisé le lancement d'un appel d'offres.

Or, avant d'y procéder, il s'est avéré que l'équipement installé sur le Cours Bremond aux Milles présentait, à l'issue d'une étude, une situation déficitaire, ne nécessitant pas son renouvellement.

Cet élément a donc été pris en compte dans le dossier de consultation relatif à cette prestation de services qui porte finalement sur la location, l'entretien et la maintenance de **huit** sanitaires à entretien automatique.

La durée est fixée à dix ans à compter de sa notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, un avis européen d'appel public à concurrence a été lancé **le 21 juin 2010**. Le dossier de consultation a été dématérialisé et mis en ligne sur le profil acheteur de la ville. Le dépôt électronique de l'offre était autorisé.

La date limite de réception des offres a été fixée au **Jeudi 26 Août 2010 à 12 heures**. A cette date, la Direction des Marchés Publics avait enregistré **quatre (4) plis en version papier uniquement**. Il convient de noter que **neuf (9) dossiers** ont été retirés par voie dématérialisée. Aucune version papier n'a été demandée.

L'ouverture des plis a eu lieu le 30 septembre 2010. La commission d'appel d'offres s'est réunie aux dates suivantes :

- **Le 8 septembre 2010** pour l'examen des candidatures et des offres ;
- **Le 7 octobre 2010** pour analyser les offres et attribuer le marché.

Le jugement des offres a été effectué dans les conditions prévues aux articles 52 à 55 du Code des marchés publics et a donné lieu à un classement des offres.

Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse a été apprécié en fonction des critères stipulés par le règlement de la consultation et pondérés de la manière suivante :

1. Prix des prestations..... 50 %
2. Valeur technique.....20 %
3. Assistance technique..... 20 %
4. Caractère esthétique.....10 %

Après avoir étudié et classé les offres finales concurrentes, conformément à l'article 53.III du code des marchés publics, la commission d'appel d'offres a retenu, en application de l'article 59.II du code précité, l'offre économiquement la plus avantageuse, à savoir celle **de la Société d'Exploitation du Mobilier à Usage Public (S.E.M.U.P) d'un montant de 1 744 254 € HT** (offre de prix inférieure à l'estimation), présentant une valeur technique (critère n°2) et une assistance technique (critère n°3) jugées très satisfaisantes et un aspect esthétique (critère n°4) jugé satisfaisant.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **MODIFIER** la délibération n°2010-472 du 17 mai 2010 en prenant en compte le nombre définitif de huit sanitaires à remplacer ;
- **AUTORISER** Madame le Député-maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics à signer avec la **Société d'Exploitation du Mobilier à Usage Public (S.E.M.U.P)** un marché de location, entretien et maintenance de **huit** sanitaires à entretien automatique d'un montant de 1 744 254 € HT (un million sept cent quarante quatre mille deux cent cinquante quatre euros hors taxes) sur une durée de dix ans ;
- **AUTORISER** Madame le Député-maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics à signer également tout document se rapportant à cette affaire.

2010.1154 - MARCHÉ DE LOCATION, ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE HUIT SANITAIRES PUBLICS À ENTRETIEN AUTOMATIQUE - AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ - MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2010-472 DU 17 MAI 2010

Présents et représentés	: 53
Présents	: 47
Abstentions	: 13
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 40
Pour	: 40
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : mercredi 17 novembre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**